

Projet Pédagogique

Oasis – La Ruche

Accueil Périscolaire
« Oasis- La Ruche »

1, Rue du Général Leclerc
67540 Ostwald

Tel : 03 88 43 00 34

E-mail : oasis-ruche@ostwald.fr



Année Scolaire
2021-2022



Sommaire

Présentation Générale

- Page 3 Naissance de l'accueil périscolaire l'Oasis- La Ruche
- Page 3 Infos utiles - Public accueilli
- Page 4 Composition des locaux
- Page 4 Composition de l'équipe pédagogique
- Page 4 Périodes et horaires de fonctionnement
- Page 5 Déroulement d'une journée type « En Protocole Sanitaire de **niveau 1** »
- Page 6 Déroulement d'une journée type « En Protocole Sanitaire de **niveau 2** »

Le système des inscriptions

- Pages 7 et 8 Le système des inscriptions
- Page 9 Les tarifs
- Page 9 Absences et annulations des inscriptions

Les objectifs

- Page 10 à 16 Les objectifs pédagogiques
 - Les objectifs généraux
 - Les objectifs spécifiques
 - Les objectifs des années précédentes
 - Les objectifs liés à la réalisation des devoirs
 - Evaluations des objectifs

Comment agit l'équipe pédagogique ?

- Page 17 Durant les moments récréatifs
- Page 18 Durant l'aide aux devoirs

L'accueil d'enfants en situation d'handicap(s)

- Page 19 Objectifs pédagogiques liés aux enfants en situation d'handicap(s)

Pour conclure :

- Page 20 Rentrez dans le jeu !

Présentation Générale

Naissance de l'accueil périscolaire : « L'Oasis – La Ruche »

En 1984, les premiers accueils périscolaires voient le jour sur la commune. Ils ne sont que 2 mais ils satisfont totalement les besoins des familles.

En 2013, nous observons une commune plus développée, plus dynamique et le nombre d'habitants augmente considérablement. Ce qui a pour conséquence direct une demande d'inscriptions aux périscolaires qui ne cesse de s'accroître.

Ainsi, et pour donner suite à plusieurs études menées par la ville, la commune d'Ostwald décide de répondre favorablement à l'ouverture d'une 3^{ème} structure périscolaire : « L'Oasis-Centre », renommée en 2014 : « **L'Oasis - La Ruche** ».



Infos utiles :

L'accueil périscolaire se **situe en face de l'école** primaire « Les Sources d'O » (*anciennement Ecole du Centre*). Les enfants n'ont donc aucune route à traverser ni aucun trajet à parcourir.

Il existe des **places de parking** à l'avant et à l'arrière du bâtiment afin de faciliter l'accès aux familles.

Public accueilli :

L'Oasis – La Ruche accueille les enfants fréquentant les classes primaires, située rue du Maréchal Foch. (Places limitées à 30 enfants les soirs de périscolaire.)

Les enfants issus des classes maternelles continuent à être pris en charge par « L'Oasis – La Palmeraie », ainsi que leurs frères et sœurs scolarisés à l'école primaire du Centre.

Des arceaux sont également présents pour les familles ayant la possibilité de s'y rendre de façon plus écologique (Vélos, trottinettes...).

Les locaux se composent :

D'une salle « Récréative » réservée aux activités manuelles et aux différents jeux.

D'une salle « Zen » réservée aux enfants souhaitant commencer leurs devoirs, aux jeux calmes et à la lecture.

D'une petite cuisine ; De sanitaires ; D'un bureau de direction ;

Nous disposons également de la cour de l'École du Centre afin d'y pratiquer divers jeux et activités sportives.



Composition de l'équipe pédagogique :

Anissa

Directrice

Diplômée du BPJEPS LTP

Sophie

Directrice Adjointe et Animatrice

Diplômée du BAFA

Jason

Animateur

Diplômé du BAFA

Célia

Animatrice

Diplômée du BAFA

Périodes de fonctionnement :

- Les enfants sont inscrits durant les périodes périscolaires à La Ruche.
- L'accueil est fermé tous les mercredis et à chaque vacance scolaire.

Pour une inscription lors de ces périodes, les familles ont donc le choix d'inscrire leurs enfants à l'accueil de Loisirs « Le Bohrie » ou à celui de « La Palmeraie ».



Horaires de fonctionnement :

Les enfants sont récupérés, par l'équipe d'animation, dans leur cour d'école ou directement devant leur salle de classe (Pour les CP) dès la sonnerie de fin de cours.

Les enfants peuvent être récupérés à La Ruche, par les familles, à n'importe quel moment, toutefois l'accueil ferme ses portes à **18h30 maximum les lundis, mardis, jeudis, et vendredis.**

Ps : Si c'est la première fois que vous récupérez votre enfant, n'oubliez pas une pièce d'identité !

Déroulement d'une journée type « Périscolaire » :

Dès la sortie des classes (16h15) :

Les animateurs attendent les inscrits depuis la cour de l'école et notent les présences via l'outil de pointage.

Chaque enfant signale sa présence à un animateur dès sa sortie de classe sauf les enfants de niveau CP qui, eux, sont récupérés directement devant leurs salles.

En cas d'absence non prévue d'un inscrit, l'animateur contacte immédiatement la famille.

Retour à la structure pour se restaurer dès que l'ensemble du groupe est réuni.

Goûters fournis par l'accueil périscolaire.

Protocole Sanitaire : NIVEAU 1

Après le goûter :

Les lundis et jeudis : Les enfants sont séparés en 2 groupes

Groupe 1 :

Les enfants souhaitant commencer leurs devoirs s'instruisent dans la salle « Zen ». Lorsqu'ils ont fini, ils peuvent alors s'amuser avec les autres enfants.



Groupe 2 :

Les enfants qui ne souhaitent pas commencer leurs devoirs scolaires peuvent :

Rejoindre la salle « Récréative » pour choisir de participer à des ateliers ou de jouer à des jeux de société.

Puis dans un second temps, quand les enfants du premier groupe ont fini leurs devoirs, ils peuvent rejoindre la salle « Zen » pour se reposer, lire un livre, faire des dessins...



Les mardis et vendredis : Les jeux collectifs sont favorisés, puis les enfants peuvent se séparer en plusieurs groupes selon leurs envies et leurs besoins.

Groupe 1 : Les enfants souhaitant participer à des ateliers ou à des jeux de société rejoignent la salle « Récréative »

Groupe 2 : Les enfants fatigués, ou souhaitant être au calme rejoignent la salle « Zen » pour se reposer, lire un livre, faire des dessins, des jeux calmes...

Groupe 3 : Lorsque la météo et le nombre d'encadrant le permettent, les enfants peuvent choisir de faire des petits jeux sportifs dans la cour de l'école.

Dans tous les cas, les enfants peuvent vaquer de salle en salle, quel que soit leur niveau et quel que soit le jour.

Protocole Sanitaire : NIVEAU 2

Après le goûter :

La limitation du brassage entre groupes de mineurs étant obligatoire, les salles « Zen » et « Récréatives » seront momentanément suspendues jusqu'au retour du protocole sanitaire à un niveau 1.

La salle « Zen » sera alors la salle réservée aux enfants issus des classes de CM1/CM2 ; La salle « Récréative » sera alors la salle réservée aux enfants issus des classes de CP/CE1/CE2 ;

Les enfants effectueront alors leurs devoirs (s'ils le désirent) les lundis et jeudis dans leur salle attitrée, au même titre que les activités pédagogiques qui leurs seront proposées en parallèle tous les jours de la semaine.

Afin de garder un lien entre les enfants, malgré la séparation physique des groupes, plusieurs grands jeux ou projets seront proposés et adaptés durant l'année (ex : Escape Game, Ruchidentielles...). Ils pourront être de nature compétitive ou coopérative mais dans tous les cas, ils auront pour but de les réunir, même si cela n'est pas physiquement.

18h20 :

L'accueil se termine, et les enfants participent et aident aux rangements de l'accueil (rangement des jeux, des dessins...)

18h30 :

Fermeture de l'accueil

Le système des inscriptions

Première étape : Notifier les souhaits d'inscriptions et constituer un dossier

La commune, ayant le souhait de simplifier les démarches administratives aux familles, propose alors de notifier les souhaits d'inscriptions en ligne, via leur Espace Citoyen.

Pour cela, elles devront alors compléter et transmettre leurs dossiers administratifs en ligne avec les pièces justificatives demandées.

A titre informatif, toutes les familles ayant un enfant inscrit dans une école de la Ville ont déjà un compte.

Il est possible de télécharger le dossier sur le site de la ville d'Ostwald à l'adresse suivante : <http://www.ville-ostwald.fr> – Onglet « Services et Infos pratiques » - Rubrique « Enfance et Jeunesse », puis « Accueil de Loisirs ».

Il est également possible de retrouver ce dossier directement dans l'Espace Citoyen des familles.



Les pièces demandées sont :

- Une copie du livret de famille ;
- Une copie de l'attestation de Responsabilité Civile de l'année en cours ;
- Une photo d'identité de l'enfant ;
- Une photocopie des pages vaccinations à jour ;
- Une photocopie de l'avis d'imposition n-2 ;
- Et une attestation travail de l'employeur ;

Ce dossier étant valable du 01 Septembre au 31 août de l'année scolaire.

Deuxième étape : La commission d'attribution des places

La Commission Technique d'Attribution des Places étudie les dossiers de demandes et décide de l'attribution des places dans les accueils périscolaires en fonction de critères définis.

Cette commission est optionnelle selon le nombre de demandes par rapport au nombre de places disponibles.

La CTAP est composée de :

- L'adjointe au Maire en charge de la Jeunesse ;
- L'adjointe au Maire en charge de l'éducation ;
- Du Directeur Général des Services ;
- Pour avis consultatifs, les responsables des différentes structures périscolaires.

Les critères de priorité pour l'attribution des places sont les suivants :

- La domiciliation de la famille à Ostwald ;
- La scolarisation de l'enfant à Ostwald ;
- Les difficultés sociales ou familiales (familles monoparentales, handicap...) ;
- Les familles dont les deux parents travaillent ;
- La fratrie ;
- Inscriptions à la structure l'année précédente.

Troisième étape : Confirmation de l'inscription effective

Lorsque la commission émet un avis (favorable ou défavorable), un mail de l'EC est envoyé aux familles pour les informer et les places sont attribuées automatiquement selon les souhaits.

Dans le cas où l'inscription est refusée, les directeurs pourront prendre contact avec la famille pour leur proposer de figurer sur liste d'attente.

Pour les familles qui ont donné leurs dossiers d'inscription sans être passées par leur Espace Citoyen, elles seront alors informées et contacté directement par la direction.



L'agrément de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) dont nous disposons nous autorise à accueillir 30 enfants maximum, âgés de 6 à 12 ans les soirs de périscolaire.

Les tarifs :

Quotient Familial	Moins de 11040 €	11 041€ à 14 400€	14 401€ à 19 200 €	Plus de 19 201€ / Familles non Ostwaldaises
Soirée Périscolaire à l'unité	2,75 euros	3,10 euros	3,50 euros	4,00 euros
Pénalité de retard : 5 euros				
Règlement - Paragraphe 4 -> Facturation retards et tarifs : « Les parents s'engagent à chercher l'enfant au plus tard aux heures de fermeture des Oasis et à payer en cas de retard, le supplément s'y réfèrent.				

Formule de calcul du Quotient Familial =

$$\frac{\text{Revenu net Fiscal (Avant déductions)}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Les prix sont établis suivant le coefficient familial calculé sur la base de l'avis d'imposition (et non du QF de la CAF) et un abattement est prévu dès le deuxième enfant.

Absences et Annulations des inscriptions :

Il est possible de désinscrire son enfant, sans être facturé et sans pénalité jusqu'au mardi de la semaine précédente. Dans le cas contraire, l'inscription sera prise en compte.

Exceptions :

- En cas de maladie de plus de 3 jours avec certificat à l'appui ;
 - En cas de rendez-vous médical ;
- En cas de soutien ou d'évènement scolaire, **si la direction a été prévenue à temps.**

ATTENTION!

Les enseignants ne travaillent pas pour le périscolaire et vice versa. Nous sommes deux entités bien distinctes.

Par conséquent, en cas d'absence de votre enfant, il est impératif de prévenir simultanément l'école **et l'accueil périscolaire.**

Il est également très important de nous informer de son absence en cas de soutien ou tout autre évènement scolaire (Kermesse, Classes vertes...)

Les objectifs pédagogiques « Généraux » :

1 Veiller à l'épanouissement de l'individu (social, culturel, intellectuel et sportif) ;

- Proposer des activités pédagogiques, plaisantes, et adaptées au public ;
- Développer différents types d'activités : sportives, manuelles, intellectuelles ...
- Motiver l'enfant à diversifier régulièrement son choix d'activité ;
- Permettre à chacun de s'exprimer ;
- Inciter les enfants à aller les uns vers les autres, à se faire des amis ;
- Adopter une attitude d'échange et d'écoute active et régulière avec les enfants.

2.1 Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, du « vivre ensemble » et de la vie en collectivité :

- Favoriser les prises de décisions collectives ;
- Favoriser la mise en place des « règles de vie » réfléchies et élaborées avec les enfants ;
- Favoriser l'esprit de solidarité et l'esprit de groupe au travers de jeux spécifiques.
- Favoriser les jeux de coopération.
- Mise en place du projet « Ruchidentielles » (Cf. Page suivante)

2.2 Sensibiliser aux problèmes environnementaux :

- Favoriser les échanges sur le thème de l'écologie ;
- Favoriser les « bricos » à base de matériel de récupération ;
- Sensibiliser les jeunes au tri, de façon quotidienne, avec notamment l'utilisation de la bonne poubelle (déchets ou papiers).
- Faire participer les enfants et les parents aux collectes de piles et de stylos usagés ;

3 Permettre le développement culturel (éveil à la curiosité et l'accès au savoir).

- Proposer des ateliers pédagogiques intellectuels ;
- Permettre aux enfants de s'exprimer et de questionner librement ;
- Permettre aux enfants de se renseigner et d'effectuer des recherches par eux-mêmes ;

Objectifs pédagogiques spécifiques :

1. Laisser les enfants devenir acteurs et décideurs de leurs temps de loisirs ;
2. Apporter aux enfants des notions concrètes sur les élections présidentielles.

Suite aux élections de 2017, afin de répondre aux nombreuses questions concernant les présidentielles, nous avons reproduit de façon réelle une élection au sein du périscolaire. Cette élection « Ruchidentielle » a eu écho auprès des enfants et sera donc reproduite d'année en année. Ainsi, nos objectifs de cette année seront :

Dans un premier temps :

- Faire découvrir ou rappeler les étapes d'une élection du côté des candidats (Signatures, programmes, débats, équipes de soutien ...)
- Faire découvrir ou rappeler les étapes d'une élection du côté des citoyens (inscription sur liste électorale, découverte des programmes, suivi des débats, obtention d'une carte électorale, d'une carte d'identité, vote dans les urnes...)
- Apporter des notions sur les dispositifs légaux : Âge légal, vote par procuration, nombre de tour, élection à la majorité absolue...
- Parler de l'engagement citoyen : Voter, un droit mais également un devoir.
- Faire comprendre aux enfants l'importance de voter et éviter l'abstention en créant un parti extrémiste mettant en jeu « leur liberté » au sein du périscolaire.

Dans un second temps :

- Faire investir les enfants dans la vie de l'accueil périscolaire en les laissant choisir quels projets ils souhaitent mettre en place durant l'année scolaire ;
- Créer un échange et une entraide entre les jeunes afin de monter leurs projets ;
- Faire comprendre aux jeunes qu'ils sont acteurs de leurs temps périscolaires.

3. Continuer à sensibiliser les enfants et les familles sur le handicap :

Chaque année nous souhaitons aborder ce thème avec les enfants à travers des ateliers à court terme et des projets à long terme. Le but étant :

- D'apporter une image nouvelle, plus positive et plus valorisante des personnes en situation d'handicap.
- Aborder le sujet de façon ludique.
- Proposer ces ateliers sur toute l'année scolaire et non pas sur une période courte et définie.
- De casser les préjugés que les enfants ont sur le handicap.

4. Contribuer à l'accueil chaleureux des familles tout en favorisant les échanges « parents – animateurs »

L'équipe d'animation a à cœur de rendre l'accueil des parents et des enfants, agréable, confortable et chaleureux. Pour ce faire, elle a pour objectif de :

- Favoriser les discussions formelles et informelles avec les familles ;
- D'instaurer une relation de confiance ;
- De rester disponible et à l'écoute des enfants et des parents ;

Les temps d'échanges participatifs tels que les fêtes de fins d'année et d'année scolaire ou les soirées jeux, **sont néanmoins suspendues** tant que le protocole sanitaire en place ne nous le permet pas.

5. Faire découvrir ou redécouvrir les 7 principaux arts ;

- Aborder les différentes notions d'art avec les enfants ;
- Développer leurs esprits critiques ;
- S'ouvrir au monde par les œuvres ;
- Développer l'imaginaire de l'enfant en créant ses propres œuvres ;
- Développer la motricité fine en participant et en réalisant des activités manuelles en lien avec le thème.

6. Sensibiliser les enfants à la nature et à la préservation des espèces présentes dans notre environnement.

- Donner la possibilité aux enfants d'être acteur de la protection des oiseaux en fabriquant des « boules de graisses » et/ou des mangeoires à oiseaux durant l'hiver.

Rappel des Objectifs pédagogiques spécifiques des années précédentes :

2014-2015 :

Sensibiliser les enfants à l'écologie et au respect de l'environnement.

Mise en place d'un projet d'animation « Devenir éco-citoyen » sur l'ensemble de l'année scolaire par le biais du défi « Récy'lum »



431 personnes sensibilisées par les enfants pour réduire et mieux utiliser les ressources énergétiques !



Maquette réalisée par les enfants représentant une ville où tous les animaux vivent ensemble et en paix, sans distinction de races. Les différences étant un atout pour la communauté.

2015-2016 :

Objectif 1 : Sensibiliser les enfants sur les notions de respect, de tolérance, de solidarité et de reconnaissance de la diversité entre tous.

Mise en place d'un projet d'animation « Vivre ensemble » par le biais du défi « Zootopie »

2015-2016. Objectif 2 :

Sensibiliser les enfants à la sécurité à l'égard du feu et les informer du comportement à adopter en cas de départ d'incendie.



Simulation d'un départ d'incendie avec fumée. Exercice d'évacuation aussi bien pour les enfants que les encadrants.

2016-2017 - Objectif 1 :

Sensibiliser aux handicaps tout en faisant **découvrir l'art théâtral** aux enfants.

Liens des vidéos réalisées par les enfants :

La surdité :

<https://youtu.be/9fU4H76TLeQ>

La cécité :

<https://youtu.be/pjYgRI9Hrik>

Le handicap moteur :

<https://youtu.be/5wT5vbdI3Hk>

Le comportement face au handicap :

<https://youtu.be/i3PZPLyHTs>



Interview des enfants.

Elles expliquent comment épeler leurs prénoms en langue des signes.

CF : Vidéo « Surdité ».



2016-2017 - Objectif 2 :

Redonner goût et envie aux enfants de « bricoler » et de participer à des ateliers manuels, culinaires, artistiques en tout genre, selon les saisons et des thèmes qu'ils apprécient.

2017 -2018

Objectif :

Apporter une image nouvelle, plus positive et plus valorisante des personnes en situation d'handicap (à travers la création d'une BD où le héros est handicapé).

Oriane – Héroïne de la BD « Oriane et l'anneau sacré »



2018-2019 :
Objectif :

Approfondir les connaissances sur le corps humain.



Les enfants apprennent le nom des os en fabriquant un squelette à leur effigie.



2019-2020 :
Objectif :

Sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée.



Les enfants apprennent à confectionner des goûters plus sains, en supprimant le sucre ajouté et en intégrant des fruits.



2020-2021 :
Objectif :

Sensibiliser les enfants au concept « Zéro Déchet » et au réemploi des matières.

Les enfants jouent à un jeu de société, qu'ils ont eux-mêmes fabriqué, à partir de matériel de récupération.



Les objectifs liés à l'aide à la réalisation des devoirs :



Soulager l'enfant d'une partie de ses devoirs avant qu'il ne rentre à la maison.

- En mettant en place un temps, pendant l'accueil périscolaire, pendant lequel les enfants peuvent commencer, s'ils le souhaitent, à faire leurs devoirs.

Donner les moyens humains et matériels aux enfants de faire leurs devoirs, avec des solutions en cas de non-compréhension.

- En mettant à disposition une salle où les enfants ne seront pas perturbés par les jeux et les ateliers menés dans la salle « Récréative ». **(Uniquement en Protocole Sanitaire Niv. 1)**
- En mettant l'enfant en situation de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer de façon à susciter appétence et plaisir à faire ses devoirs.
- En apportant une aide méthodologique au travail scolaire : organisation du travail du jour, de la semaine, tenue et utilisation du cahier de texte, lecture des consignes, des énoncés, utilisation du dictionnaire, du Bescherelle...

Etablir une relation de confiance avec l'enfant, la famille et l'école.

- En établissant un lien entre le corps enseignant, les animateurs et les parents.
- En instaurant le dialogue avec les parents sur les difficultés rencontrées et les points forts.

Développer l'entraide mutuelle des enfants.

- En plaçant les enfants par niveau et en leur permettant de travailler ensemble.
- En responsabilisant les enfants qui « s'auto-interrogent » et « s'autocorrigent ».

NB : L'équipe prendra le temps d'expliquer aux parents la nécessité de revoir à la maison ce qui a été fait à l'accueil périscolaire.

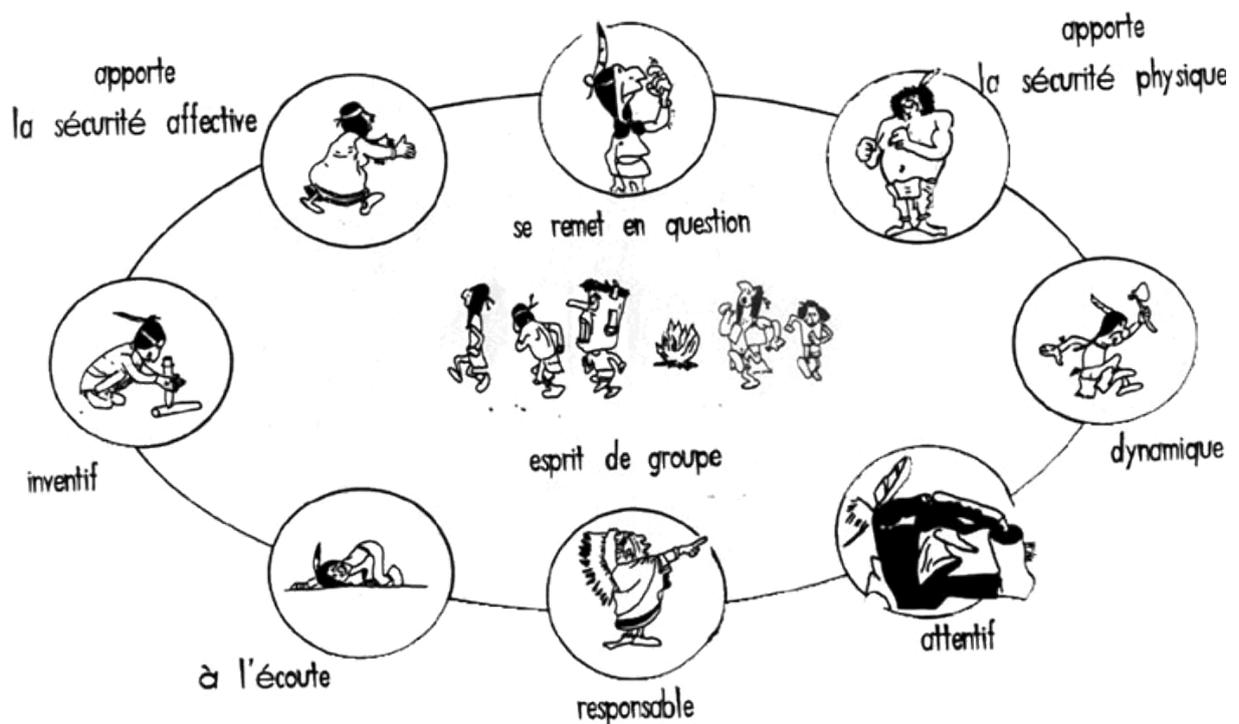


Evaluation des objectifs :

Le suivi des objectifs sera régulier grâce à des temps « bilans » avec les enfants et en établissant des réunions avec l'équipe d'animation.

Les familles peuvent à n'importe quel moment donner leur point de vue (positif comme négatif) à l'équipe d'animation et/ou à la direction.

Comment agit l'équipe pédagogique ?



Durant les moments récréatifs :

Chaque enfant est différent, a des goûts et des besoins différenciés. Ainsi, l'équipe d'animation met tout en œuvre pour varier ses activités et les faire apprécier aux participants.

L'équipe veille à ce que l'enfant soit intéressé, stimulé, placé devant des situations qui développeront sa curiosité, satisferont son plaisir du jeu et de découverte en proposant diverses activités telles que des ateliers manuels, intellectuels, scientifiques, sportifs ou mi-sportifs ...

Les activités peuvent varier en temps et ainsi, durer quelques minutes, quelques heures, quelques jours ou quelques mois.

En aucun cas les ateliers ne sont obligatoires, les enfants peuvent choisir de prendre simplement un jeu de société, de discuter avec ses amis ou de lire un livre s'il le souhaite.



Lorsque les enfants souhaitent faire leurs devoirs à l'accueil :

L'équipe d'animation veille au bon déroulement de la séance, en veillant à ce qu'il y ait une ambiance de travail calme et studieuse, pour aider l'enfant à se concentrer.

Les animateurs se tiennent à disposition afin d'aiguiller l'enfant sur son travail scolaire en apportant une aide méthodologique (organisation du travail du jour, de la semaine, lecture des consignes, des énoncés, utilisation du dictionnaire...).

Les enfants, eux, seront incités à devenir autonomes, à se responsabiliser, à travailler par eux-mêmes sans avoir systématiquement un adulte présent pour leur rappeler l'importance des révisions. Pour se faire, ils pourront se placer par niveau afin de s'entraider, de « s'auto – interroger » et de « s'auto – corriger ». Néanmoins l'animateur vérifiera systématiquement ce qui se fait.

Ce temps studieux ne doit pas être une souffrance pour l'enfant, ainsi et s'il est trop fatigué, il lui sera proposé de s'arrêter et de se changer les idées.

Par ailleurs, il est important de savoir que **ce temps se fait exclusivement sur le volontariat des enfants**. Les animateurs inciteront et motiveront les enfants à faire leurs devoirs, toutefois en aucun cas ils ne les obligeront à les faire.

De plus, pour le bien-être de l'enfant et pour respecter son rythme de vie, ce temps de travail ne durera pas plus d'une heure, et finira donc à **18h00 maximum**. Ceci dans l'unique but qu'il puisse également souffler, se détendre, s'amuser avec ses amis et par conséquent, qu'il ne ressente pas ce temps d'instruction comme une punition.



Attention : Ce temps « d'aide à la réalisation des devoirs » n'est en aucun cas du soutien scolaire, mais un moyen mis en place par l'accueil de loisirs pour soulager les enfants, et non les parents, de leurs devoirs avant de rentrer à la maison.

Ce temps de travail aura lieu uniquement les lundis et les jeudis du fait qu'ils ont classe le lendemain.

L'accueil d'enfants en situation d'handicap(s)

Qu'est-ce qu'une personne en situation d'handicap ?

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Loi Française du 11 février 2005

Depuis de nombreuses années, les Accueils de Loisirs L'OASIS s'efforcent de lutter contre les discriminations que subissent les enfants handicapés. Dans la mesure du possible, nous essayons d'année en année d'accueillir au mieux ces enfants et de leur faire passer d'excellents moments dans notre structure.

De ce fait, nous nous efforcerons d'atteindre les objectifs suivants :

Accueillir convenablement un enfant handicapé :

- En ayant un suivi constant et personnalisé avec sa famille (et de son éducateur s'il en a un).
- En informant l'équipe d'animation sur le type d'handicap et du comportement à tenir face à celui-ci.
- En prenant le temps d'accompagner, d'écouter l'enfant. En laissant l'enfant s'exprimer et avancer à son rythme.
- En adaptant spécifiquement les ateliers à l'enfant.

Sensibiliser l'ensemble des enfants à un public en situation d'handicap :

- Par des forums, des petits jeux, des histoires...
- En montant chaque année des projets de sensibilisation autour du thème

Favoriser un esprit de solidarité et de tolérance :

- En mettant en place divers jeux collectifs et de coopération avec le ou les enfants atteints d'handicap(s).



Pour Conclure :

À la Ruche, vous trouverez 4 personnes formidables : **CÉLIA**, **JASON**, **SOPHIE** et **ANISSA** qui s'efforceront de proposer et de monter des **PROJETS** fantastiques tout au long de l'année.

Toutes nos **ACTIVITÉS** seront menées avec **BIENVEILLANCE** et **PÉDAGOGIE** pour le plus grand **PLAISIR** des **ENFANTS**. Beaucoup de **DÉCOUVERTES** seront faites et l'**ENRICHISSEMENT** personnel de chaque enfant se fera de façon **LUDIQUE** via le **JEU**, l'**AMUSEMENT** et la bonne **HUMEUR**.

B	Y	S	O	P	H	I	E	L	X	J	N	M	B
O	A	C	T	I	V	I	T	E	S	A	X	D	I
Y	U	U	P	U	P	C	R	T	P	S	P	D	E
L	C	E	L	I	A	Q	S	P	R	O	E	E	N
N	Z	J	W	L	V	R	D	I	O	N	D	C	V
A	Q	E	S	E	R	C	S	T	J	L	A	O	E
N	M	U	N	N	G	A	N	H	E	U	G	U	I
I	O	X	D	F	O	U	S	U	T	D	O	V	L
S	C	V	F	A	Z	J	T	M	S	I	G	E	L
S	K	Y	L	N	U	S	I	E	W	Q	I	R	A
A	Q	M	M	T	H	L	N	U	W	U	E	T	N
P	L	A	I	S	I	R	L	R	R	E	A	E	C
Q	A	M	U	S	E	M	E	N	T	Q	Z	S	E
E	N	R	I	C	H	I	S	S	E	M	E	N	T